

12 Femmes

Brèves

Saignements pendant la grossesse: à quel moment s'inquiéter ?

Une femme enceinte sur quatre connaît des saignements sans gravité au cours du premier trimestre de sa grossesse. Un phénomène qui s'avère être plus inquiétant lorsqu'il survient à un stade avancé.

Grossesse et le retour de couches

Le retour de couches correspond à la réapparition des règles après l'accouchement. A ce moment-là, le risque de retomber enceinte est assez élevé. D'où l'importance de bien anticiper la reprise d'une contraception adaptée.

Grossesse : la caféine augmente le risque de surpoids chez les enfants

La consommation de caféine pendant la grossesse peut favoriser la prise de poids chez l'enfant et le surpoids dans la petite enfance, prévient une étude norvégienne et suédoise de l'université de Göteborg publiée dans le BMJ Open.

Selles décolorées chez le nouveau-né, attention !

Il n'est pas normal qu'un nouveau-né ait des selles très pâles. La décoloration des selles est le signe d'une cholestase. La cholestase néonatale reflète le plus souvent une maladie grave du foie, à l'origine de la plus grande partie des indications de transplantation du foie chez l'enfant. L'examen systématique des selles chez le nouveau-né permet de la dépister à temps.

L'inflammation du clitoris

Le clitoris, lieu de tous nos plaisirs, est une zone à haute sensibilité. Inflammation, irritations, mycoses et autres bobos doivent faire l'objet d'une consultation.

Les anesthésies générales dans l'enfance peuvent endommager l'apprentissage à l'école

Les enfants en bas âge qui ont subi une anesthésie générale dans le cadre d'opérations chirurgicales obtiennent de moins bons résultats scolaires préviennent des chercheurs australiens, sans pour autant remettre en cause la nécessité de certaines interventions médicales.

Rassemblées par L.R.A.

Entrepreneuriat

Pourquoi les femmes entreprennent-elles dans le même domaine ?

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

**Acheter pour revendre semble être l'option la plus répandue chez les femmes pour faire du business. Alors que les secteurs comme la petite transformation leur sont ouverts, qu'est-ce qui justifie ces choix à minima ? Le Salon Anto business, organisé du 26 au 28 avril, a tenté de comprendre.**

UNE analyse sur la base de la création d'entreprise en République gabonaise a été faite par l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI). Le constat dégage des chiffres éloquentes sur l'entrepreneuriat féminin. Sur un total de 4978 entreprises créées en 2017, celles détenues par les femmes représentent 27,64%, soit 1776 structures.

Quand on porte l'analyse plus loin, on remarque que dans le secteur primaire, sur un total de 122 affaires recensées, la part des femmes représente 14,75%, soit 18 entreprises. Dans le secteur secondaire, sur 657 entreprises créées, 12%, soit 81 d'entre elles appartiennent aux femmes. Dans le tertiaire, des 4199 entreprises mises sur pied, 30,41% sont féminines pour un total de 1277 entreprises.

Le constat découlant de ces chiffres est donc que les femmes investissent plus dans le secteur tertiaire, qui s'avère être aussi celui des services. On les trouve donc très peu dans la transformation et l'agriculture. Quelles sont donc les causes de ce cantonnement ? Préjugés ou incapacités ?

Le salon Anto business a voulu lever un pan du voile, en conviant Maik Boumi Mfoubat, chef de service Développement des entreprises à l'ANPI, Khadidjatou Boussougou, juriste, et Carole Onouviat, autour d'un talk intitulé, "Les femmes entreprennent toujours dans les mêmes domaines : préjugés ou constat réel ?"

« Ce n'est pas une question de préjugés », tempère Carole Onouviat, entrepreneure dans le secteur bois. « Si j'entreprends dans le domaine du bois, c'est par passion. Il est vrai que j'ai bénéficié de l'appui de mes pa-



Photo : R.H.A

Les speakers du talk du salon Anto sur les femmes qui entreprennent toujours dans les mêmes secteurs.

rents et de toutes ces personnes qui ont cru en moi. Mais c'est plus une question de passion et, surtout, de moyens», estime-t-elle. Les femmes feraient donc face à un manque criant de moyens qui limiteraient leur champ d'investissement. Mais il y a d'autres raisons

**LES SERVICES\*** Et si certains textes interdisant l'accès des femmes à certaines activités étaient aussi à l'origine de ce choix d'investissements ? "Oui peut-être !, note Khadidjatou Boussougou, mais il faut préciser que la loi dont on parle interdit certains travaux mais pas les métiers. Et puis, cette loi veut juste protéger la santé de la femme, compte tenu de la spécificité de son organisme. On va ainsi éviter de l'exposer aux rayons ionisants par exemple.»

La juriste pense que si les femmes ont tendance à s'orienter dans le service, c'est un peu en accord avec leur rôle d'auxiliaire. Mais, il faut les encourager à investir dans le secteur primaire car, aucun métier n'est interdit aux femmes, ni réservé aux hommes.

On l'aura donc compris. Aucun secteur n'est la chasse gardée d'un genre, ni même d'une multinationale. Aux femmes de trouver le courage nécessaire pour investir dans tous les secteurs. C'est pourquoi, l'ANPI cible la formation pour leur donner des outils, afin qu'elles accaparent le rôle de chef d'entreprise, « c'est-à-dire celui qui sait manager son équipe, qui

délègue ce qu'il ne sait pas faire.» C'est à ce prix que les femmes sortiront de l'ornière. Mais il y a mieux. Les femmes doivent se débarrasser d'une certaine façon de penser. Car, on s'investit pour se faire de l'argent en satisfaisant un besoin qui se fait sentir dans la

société. Et l'ANPI peut les accompagner dans la création, la structuration et la génération de capitaux.

**CONTRADICTION CHIFFRES ET FAITS?\*** En fait, si 80% de l'économie est gouvernée par les hommes, ce sont les

femmes qui sont le moteur du développement économique. Mais faute de légalité, leurs activités demeurent mal cernées. Ce qui ne permet pas de mesurer avec pertinence leur impact réel dans l'économie. Par exemple, elles occupent en majeure partie le secteur agricole. Mais avec des activités cantonnées dans l'informel, leur agriculture reste vivrière. Les expositions organisées ici et là en sont la preuve. Elles montrent clairement que les chiffres sont peut-être avérés, mais pas à la hauteur des attentes.

Il est donc difficile d'en mesurer le poids véritable, tant l'informel reste le principe chez ces mêmes femmes. D'où un appel de l'ANPI à ces actrices à formaliser leur business pour en apprécier leur impact réel dans l'économie. Elles auront alors plus de notoriété et de visibilité, ainsi qu'un accompagnement plus dynamique.

**GABON OIL**  
CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**POUR L'AMENAGEMENT DE LA SALLE SERVEURS DU SIEGE DE GABON OIL COMPANY**

En vue d'assurer un niveau de sécurité optimal de l'ensemble de ses équipements informatiques et permettre une continuité des services, Gabon Oil Company recherche une entreprise spécialisée dans le domaine informatique et nouvelles technologies capable de réaménager sa salle serveurs conformément aux normes en vigueur.

L'objectif principal de cet Appel d'Offres (AO) est de permettre aux entreprises de tous horizons, spécialisées dans le domaine et désireuses de participer à la consultation, de se faire connaître.

Gabon Oil Company invite toutes entreprises spécialisées de toutes origines, intéressées par la réalisation des prestations : ayant une expérience et une expertise avérée dans l'exécution de ce type de prestation à se manifester avant le **Vendredi 04 mai 2018 à 15h**.

Une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée du cahier des charges et du planning de soumission seront transmises le **Vendredi 11 mai 2018** aux différentes entreprises retenues.

Les entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres devront :

- Justifier d'une solide expérience dans le domaine et avoir déjà collaboré de manière significative avec des entités étatiques ;
- Disposer d'équipes expérimentées ;
- Justifier de leurs capacités techniques et financières pour mener à bien le marché.

Tout renseignement portant sur la procédure d'appel d'offres pourra être obtenu sur demande, à la réception du siège social de GOC, sis à Kalkak 1586, Avenue Paul Moutambi, à côté du Spa Yacine, à Libreville ou pourront être soumises par email aux adresses suivantes :

- o Mr Georges Kevin BONARD - georges.bonard@gabonoil.com
- o Mme Astrid DIGOMBE - astrid.digombe@gabonoil.com

Gabon Oil s'efforcera de répondre à toute demande de renseignement reçue au moins vingt-quatre (24) heures avant la date limite de remise des dossiers.

Les dossiers intitulés « Dossier candidature – AO Aménagement salle serveurs » seront soumis sous pli fermés au format papier et /ou support numérique (cdé USB) à l'attention du Service Contrats & Achats à l'adresse suivante : 1586, Avenue Paul Moutambi (Kalkak à côté du SPA YACINE) B.P 635 Libreville, GABON.

Par ailleurs, les dossiers devront être accompagnés des documents présentant :

- L'entreprise et ses références : moyens humains et matériels, références concernant l'exécution des prestations analogues (titre du projet, date des prestations, montant et objet du contrat, nombre d'employés, bénéficiaire, sources de financement) ;
- Leur compte de résultat et leur bilan des trois dernières années ;
- Le dossier juridique et administratif de l'agence (Statuts, RCCM, attestation de non faillite, attestation Impôts, attestation CNSS, organigramme et CVs de l'équipe dirigeante, polices d'assurance)

Fait à Libreville le 25 Mars 2018

L'Administrateur Général  
**Arnould Calixte ENGANDJI-ALANDJI**

1586 Avenue Paul Moutambi  
B.P. : 635 Libreville, GABON. Tél. : +241 01 48 41 80  
Société d'Etat régie par la loi n°1313/99/ANPN du 24 Avril 2011  
enregistrée à l'Institut FCPA/RCCM de Libreville RG. LP02118/0408/10F 730 2011